

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023 À 17H30

**Objet :**

Élections sénatoriales

Élection des délégués titulaires et des délégués suppléants

Convocation du Conseil Municipal

PJ : Arrêté préfectoral du 16 mai 2023

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

En vous notifiant l'arrêté préfectoral du 16 mai 2023, je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le **vendredi 9 juin 2023 à 17 heures 30 minutes**, salle du conseil, à l'effet de procéder à l'élection des délégués et délégués suppléants en vue des élections sénatoriales fixées au 24 septembre prochain. J'appelle particulièrement votre attention sur les points suivants :

1. la réunion du Conseil Municipal du vendredi 9 juin n'aura d'autre objet que l'élection des délégués et suppléants.
2. les Conseillers Municipaux peuvent donner procuration pour la réunion ; par conséquent, si vous avez un motif tout à fait impératif d'absence le 9 juin, sachez qu'il vous est possible d'attribuer un pouvoir à l'un de vos collègues, après vous être personnellement assuré de sa présence et de son accord, sachant que l'élection ne peut valablement se dérouler que si le quorum est atteint, c'est-à-dire si la majorité des Conseillers en exercice est présente. Vous apprécierez donc toute l'importance que revêt votre participation.

Je vous invite à tenir compte de ces indications et vous en remercie.

Je joins à la présente convocation un modèle de pouvoir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e)s Collègues, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Saumur, le vendredi 2 juin 2023

Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET-CLAISSE